TELQUEL

LE MAROC TEL QU'IL EST

SÉRIE SPÉCIALE
MOHAMMED VI
10 ans de règne en 5 épisodes

(1) *Vie privée* LE ROI COOL
(2) *Politique* LE CHEF ABSOLU
(3) *Économie* LE BUSINESSMAN
(4) *Religion* LE PREMIER IMAM
(5) *Et pour finir...*

LA FORTUNE DU ROI ET SON ÉVOLUTION EN DIX ANS
14 pages de chiffres

2

(3) LE BUSINESS MAN

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : AHMED R. BENCHEMSI

N°382. Du 18 au 24 juillet 2009. 15 DH. 3 €

PROGRAMMATION

D'"inchAllah" aux rétro-plannings

Tout est parti, en 2001, de l'identification de six plages à transformer en stations balnéaires féeriques. Pour "marqueter" le projet auprès des bailleurs de fonds étrangers, on lui trouve le joli nom de "Plan Azur". Très vite, ce plan est devenu l'épine dorsale d'une vision qui concerne tout le secteur touristique. Une vision annoncée en 2001, et qui se résume en trois chiffres et une échéance : 10 millions de touristes, 170 000 lits et 80 milliards de recettes en devises à l'horizon 2010. C'était la première fois que les gouvernants s'engageaient clairement sur des deadlines et des objectifs précis. Une rupture nette avec le flou artistique généralisé du passé. Car même quand Hassan II s'engageait sur des chiffres (programme des 200 000 logements ou encore la construction de 1500 kilomètres d'autoroutes), "incha Allah" tenait lieu de timing. Mohammed VI, en revanche, en prenant à son compte la vision 2010, a lancé un véritable phénomène de mode. D'un coup, tous les départements ministériels se sont mis à avoir des "visions". Et pour les concocter, la démarche est balisée : une étude à mener (et à confier de préférence à un cabinet international), des axes stratégiques à identifier, et des "partenariats public-privé" à signer (un concept qui a éclipsé celui, très en vogue un certain temps, de "contrat-programme"). Avec à la clé, des promesses chiffrées et des échéances fixes. Et plus c'est gros, plus ça plaît. Souvent, les objectifs sont intenables, du moins dans les délais impartis. Par exemple, à quelques mois de l'année 2010, la barre des 10 millions de touristes semble bien lointaine et la capacité d'accueil promise accuse un sérieux retard. Le ministre du Tourisme, Mohamed Boussaïd qui a succédé à Adil Douiri (à l'origine de la vision) a annoncé publiquement que ces objectifs ne seraient pas atteints en 2010. Idem pour Ahmed Reda Chami au département de l'Industrie, qui a sauté sur le prétexte de la crise mondiale pour réduire de moitié les ambitions du Plan Emergence. On passe même sous silence des programmes arrivés à terme sans atteindre les chiffres promis comme Moukawalati – une version réchauffée du "crédit jeunes promoteurs" des années 1990 - qui devait, à fin 2008, permettre la création de 30 000 entreprises et 90 000 emplois. La prolifération de ces plans ou programmes, leurs objectifs souvent trop ambitieux et leurs échéances lointaines tendent à les discréditer. Ils ont néanmoins l'avantage de fournir une certaine visibilité. Ce qui confirme que, malgré tout, nous sommes entrés dans une nouvelle ère. ■

DES "VISIONS" TOUS AZIMUTS

INTITULÉ	SECTEUR	OBJECTIF (en dirhams)	ECHÉANCE
Vision 2010	Tourisme	80 milliards (en devises)	2010
Emergence	**Industrie**	**50 milliards de PIB additionnel**	**2015**
Artisanat du Maroc	Artisanat	7 milliards en recettes d'exportations	2015
Maroc Export	**Exportations**	**250 milliards en recettes d'exportations**	**2018**
Rawaj	Commerce	350 milliards de chiffre d'affaires	2020
Maroc Vert	**Agriculture**	**100 milliards de PIB additionnel**	**2020**

Source : ministères du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, de l'Artisanat, du Commerce extérieur et de l'Agriculture

AIC PRESS

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Reda Chami, a sauté sur le prétexte de la crise mondiale pour réduire de moitié les ambitions du Plan Emergence.

Mai 2006 – **Attijariwafa** réduit ses délais d'encaissement à 48h. Le syndicat des banques, qui comptait généraliser la démarche en septembre, n'apprécie pas l'agressivité commerciale de Oudghiri.

Juin 2006 – Introduction en Bourse de la société immobilière **Addoha**. La souscription publique attire plus de 50 milliards de dirhams ! Un phénomène inégalé dans l'histoire, à ce jour.

Juin 2006 – Candidat unique à la présidence du patronat, **Moulay Hafid Elalamy** succède à Hassan Chami, honni par l'entourage royal et harcelé par le fisc.

18 septembre 2006 – **Rachid Slimi** quitte la direction centrale de l'ONA. Saad Bendidi a fini par obtenir l'éviction de l'ami intime de Majidi. Slimi rebondit à la CDG.

ETABLISSEMENTS PUBLICS Des caisses noires aux belles privatisables

Le 12 juillet 2000, le parlement constitue une commission d'enquête sur les malversations au sein du Crédit immobilier et hôtelier (CIH). Rendu public six mois plus tard, le rapport des députés ne disait pas tout. Impliquant directement le Palais, les révélations fracassantes de Moulay Zine Zahidi (ex-président du CIH qui a fui le pays avant de se confier à la presse) ont ainsi été ignorées. Mais ce qui a été publié était déjà énorme : trafic d'influence, laxisme des organismes de contrôle, dépenses excessives, distribution de dividendes fictifs... Dans la foulée du CIH, d'autres cadavres sont sortis des placards. La Chambre des conseillers a aussi diligenté une commission d'enquête pour la Caisse de sécurité sociale ; le dossier noir du projet immobilier Hassan II a conduit deux puissants personnages de l'ancien règne à la case prison. Car Mohammed VI et le gouvernement Youssoufi ont hérité d'un portefeuille public à la gestion calamiteuse. Quand il ne s'agissait pas d'affaires de détournement, c'était la santé financière des entreprises d'Etat qui donnait des cheveux blancs aux membres du gouvernement. L'omerta sur les chiffres n'a été levée qu'en 2004, année où le ministère des Finances a commencé à publier un rapport annuel sur la situation des établissements publics. Depuis, ça va beaucoup mieux, hamdoullah. Avec un cadre juridique plus clair et plus étoffé, un contrôle financier plus pointu et plus régulier, et des mécanismes de gestion plus modernes (notamment grâce au recrutement de directeurs issus du secteur privé et à l'externalisation des caisses de retraites), les sociétés publiques ont finalement découvert la culture de transparence et de performance. En 10 ans, leur chiffre d'affaires global a été multiplié par deux, et leur bénéfice cumulé a quasiment quintuplé. Le toilettage a permis à de grosses sociétés comme la CDG ou l'OCP de réaliser des performances exceptionnelles. De canards boiteux, certaines firmes publiques se sont transformées en mastodontes, dignes des "chaebols" asiatiques. Exemple : la Comanav, compagnie maritime qui a frôlé le naufrage en 2002, a fini par sortir la tête de l'eau et s'est faite belle pour sa privatisation, qui a rapporté à l'Etat 2,25 milliards de dirhams. D'autres sociétés publiques comme la Royal Air Maroc ou semi-publiques comme Maroc Telecom sont devenues les porte-drapeaux du royaume dans sa conquête du marché africain, désormais consacré nouvel eldorado. A tort, souvent, vu que la logique politique et diplomatique continue à primer sur les impératifs de rentabilité. On commence déjà à accuser le contrecoup de quelques investissements de complaisance. Le crash de la RAM au Sénégal n'est peut-être qu'un début... ■

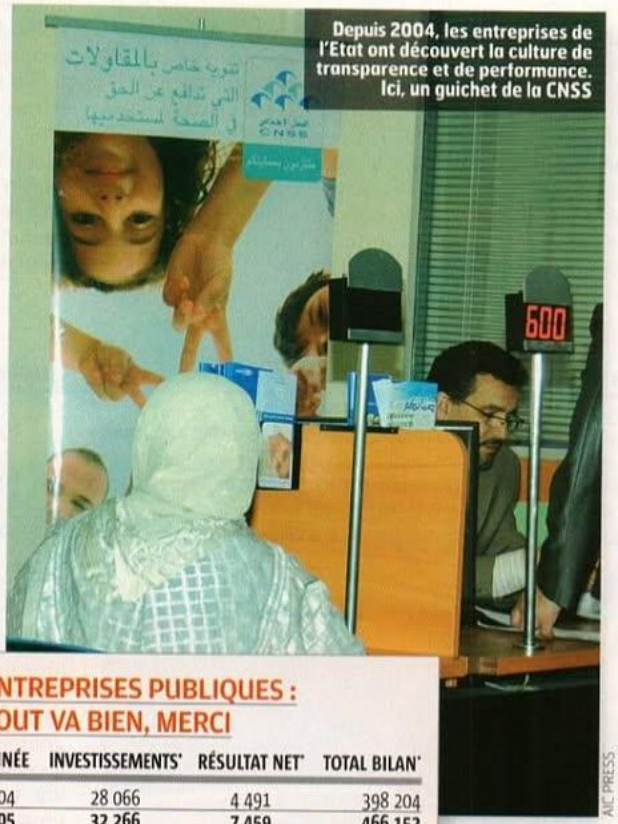

Depuis 2004, les entreprises de l'Etat ont découvert la culture de transparence et de performance. Ici, un guichet de la CNSS

AIC PRESS

ENTREPRISES PUBLIQUES : TOUT VA BIEN, MERCI

ANNÉE	INVESTISSEMENTS*	RÉSULTAT NET*	TOTAL BILAN*
2004	28 066	4 491	398 204
2005	**32 266**	**7 459**	**466 152**
2006	40 898	8 284	558 967
2007	**49 451**	**21 702**	**638 932**

en millions de dirhams. Source : Ministère des Finances

Décembre 2006

Le Conseil national de la concurrence sort d'une longue hibernation pour sanctionner **Savola**, qui concurrence l'ONA dans le secteur des huiles.

Fin 2006

Attijariwafa termine l'année sur un résultat de 2 milliards, ce qui en fait le premier contributeur (de loin) aux bénéfices de l'ONA. Oudghiri commence à critiquer ses patrons de Siger.

Janvier 2007

Le ministre de l'Intérieur **El Himma** accuse Majidi de causer des problèmes diplomatiques avec la France en faisant des misères à Axa et Auchan. Oudghiri serait à l'origine de l'accusation.

Mars 2007

Après des années de tractations, **l'ONA se retire d'Axa** contre 2,8 milliards de dirhams. 5 mois plus tard, l'ONA rachètera les parts d'Auchan dans son pôle distribution, pour 3,2 milliards.

INVESTISSEMENT

Des bas de laine aux pétrodollars

9 janvier 2002, palais royal de Casablanca. Le gotha du monde des affaires et de la politique est réuni pour un discours de Mohammed VI. Précisément, le roi lit en public une lettre adressée à son Premier ministre, lui donnant instruction de mettre en place des Centres régionaux d'investissements (CRI). C'est le fameux guichet unique tant attendu par les opérateurs économiques. Visant à assister et à faciliter la création des entreprises, les CRI ont rendu plus praticable le parcours administratif. Les gros investisseurs, eux, ont eu droit à un outil encore plus efficace : une commission interministérielle -placée sous la tutelle de la primature- valide tout investissement supérieur à 200 millions de dirhams et peut même le faire bénéficier d'une batterie de mesures d'encouragement (foncier à bon marché, fiscalité encourageante, etc.) Prévue par la charte d'investissement de 1995, cette commission n'a été activée qu'en 1999. Depuis, elle se réunit 4 à 5 fois par an pour avaliser des projets totalisant des dizaines de milliards de dirhams. Mais le cadre institutionnel est loin de tout expliquer. L'amélioration du climat des affaires avec les différentes réformes menées durant la décennie (nouveau Code de travail, lois sur les zones franches, etc.) a même redonné le goût du risque aux grandes fortunes marocaines. Le taux d'investissement national s'est d'ailleurs sensiblement amélioré, passant de 23,4% du PIB en 1998 à 31,3% en 2007. Mais c'est la conjoncture internationale qui explique en bonne partie l'explosion du volume des investissements au royaume. Après le 11 septembre 2001, l'argent arabe est devenu non grata aux Etats-Unis. Une bonne partie des pétrodollars s'est ainsi déversée sur le Maroc. De grands groupes émiratis (Emaar, Sama Dubaï, entre autres) ont enchaîné depuis 2005 les annonces de complexes touristiques et immobiliers à coups de milliards de dollars. Néanmoins, la forte dépendance du Maroc aux investissements étrangers est parfois à double tranchant. Depuis la crise internationale de 2008, nombreux sont les projets, précédemment annoncés en grande pompe, à avoir été reportés, voire annulés. Certains ont été récupérés par des investisseurs locaux, soudain bombardés "champions nationaux". Et pour les entrepreneurs qui trouvent, dans cette politique d'investissement, matière à critiquer, il y a toujours l'épouvantail du fisc – dont la marge arbitraire est plus forte que jamais – pour les remettre au pas. ■

Les CRI ont rendu plus praticable le parcours administratif.

TNOUNI

L'Etat encaisse 2,25 milliards de dirhams après la **privatisation de la Comanav**. Cinq ans auparavant, on disait l'armateur marocain agonisant.

Mai 2007

24 mai 2007

Oudghiri est sèchement éjecté de la direction d'Attijariwafa. Il sera harcelé (y compris par la justice) jusqu'en Arabie Saoudite où il dirigera (brièvement) une banque locale.

"Scandale ! **Majidi** acquiert un terrain public à un prix symbolique, sans appel d'offres", titre *Al Ahdath Al Maghribiya*. On murmure qu'El Himma est à l'origine du scoop...

26 mai 2007

28 juin 2007

Le gouvernement lance le Plan **"Rawaj 2020"** pour le développement du commerce interne. Les "visions" sont devenues monnaie courante chez les ministres.

INFORMEL Du fromage rouge aux cartes à puce

Contrebande, drogue, activités industrielles clandestines... depuis des décennies, l'économie parallèle évolue dans l'ombre des activités légales. Par exemple, toutes les branches économiques (ou presque) sont concernées par le travail au noir. Et ce sont généralement les secteurs qui emploient le plus qui recourent à ces pratiques. Dans les BTP, par exemple, la moitié des fournisseurs évoluent dans l'informel, selon les estimations du ministère de l'Habitat. Et malgré l'ampleur du phénomène, rares sont les études statistiques qui lui sont consacrées. Pourtant prolixe en études en tous genres, le Haut commissariat au plan ne s'est plus intéressé à l'informel depuis sa dernière enquête consacrée au sujet, qui remonte à... 2001 ! Pourtant, à l'époque, on recensait déjà 1,2 million de petites structures informelles, dont la grande majorité (72%) située en zones urbaines. Et depuis, la situation n'a pas vraiment changé. L'informel et le commerce de contrebande sont toujours aussi présents dans notre quotidien. La seule petite transformation concerne les produits présentés sur les étals : exit la mortadelle, le chocolat et le fromage rouge dont grouillaient les souikas, place aux CD, DVD et autres récepteurs et cartes de bouquets satellitaires. Bref, dans les marchés informels, les articles de divertissement contrefaits, donc très bon marché (argument crucial, vu le niveau de vie), ont pris le dessus sur les produits alimentaires (de plus en plus accessibles et variés, avec la modernisation du secteur de la distribution). Le manque à gagner pour l'Etat est considérable. Selon le ministre du Commerce Ahmed Reda Chami, la contrebande génère, uniquement dans la région Nord du royaume, un chiffre d'affaires annuel de 15 milliards de dirhams. Mais en parallèle, elle permet à 45 000 ménages de survivre... Voilà pourquoi nos gouvernants hésitent tant à s'attaquer frontalement au phénomène.

Bien sûr, le business informel le plus emblématique du Maroc reste le trafic de cannabis. C'est bien connu, le Maroc est le champion du monde des producteurs et exportateurs de haschich. La branche emploie beaucoup de monde et surtout, brasse énormément d'argent. De l'argent sale, certes, mais qui se retrouve injecté dans d'autres secteurs légaux comme la Bourse ou l'immobilier, qui ont gagné ces dernières années le statut de "grandes lessiveuses". D'après l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), les recettes du secteur informel au Maroc représentent 17 à 40 % du PIB ! A noter tout de même qu'en matière de drogue, la première décennie de règne de Mohammed VI a connu bien des rebondissements. On ne compte plus les gros bonnets emprisonnés et les réseaux de trafic démantelés. Quant au plan global contre la culture de cannabis (mené par le ministère de l'Intérieur), il commence, dit-on, à produire ses premiers effets : les zones de culture, naguère étendues jusqu'à Sidi Kacem, ont tendance à se resserrer autour de Ketama. Quant à l'hypothèse de la légalisation, aucun officiel n'ose encore l'envisager sérieusement... ■

Le business informel le plus emblématique du Maroc reste le trafic de cannabis.

DR

DROGUES : QUAND Y EN A PLUS, Y EN A ENCORE...

Année	Saisies de cannabis brut (1)	Saisies de haschich (2)	Saisies de cocaïne (3)	Saisies de héroïne (4)	Saisies de psychotropes (5)
2004	318	86	4	1001	168 257
2005	**116**	**96**	**8**	**5335**	**94 900**
2006	60	89	57	714	55 881
2007	**209**	**118**	**248**	**1906**	**55 243**
2008	222	114	34	6325	48 293

(1)en milliers de tonnes (2)en milliers de tonnes (3)en kilos (4)en grammes (5)en unités
Source : Rapport international sur la stratégie de contrôle des stupéfiants au Maroc en 2008, établi par le département d'Etat américain.

27 juillet 2007 — Mise en service du premier quai à conteneurs de **Tanger Med**. Le rêve de Mohammed VI est devenu réalité, et concurrence sérieusement le port de Sebta, tout proche.

Septembre 2007 — **Casa NearShore**, première zone d'activité dédiée à l'offshoring, accueille ses premiers clients. Rabat, Fès et Oujda s'empressent de lancer des chantiers similaires.

Décembre 2007 — **Démantèlement d'un réseau interne au Palais**, spécialisé dans la présentation de fausses doléances au roi pour bénéficier d'agréments ou d'autres privilèges.

17 mars 2008 — Le gendarme de la Bourse boucle son enquête au sujet du scandale CGI. La société de Bourse **Upline Securities** écope d'une amende record de 10 millions de dirhams.

Déjà riches sous Hassan II, ils sont devenus des champions nationaux sous Mohammed VI

LES NOUVEAUX NABABS

ANAS SEFRIOUI
Le magnat du bâtiment

C'est en 1995, à la veille du lancement de l'opération 200 000 logements, qu'Anas Sefroui fait son entrée sur le marché immobilier. Jusque-là, ce propriétaire d'une fabrique de sacs de ciment était surtout le fils du plus grand producteur de ghassoul (savon traditionnel) du royaume. Avec sa marque Addoha, Sefrioui s'impose progressivement comme le champion du logement social. Sous Mohammed VI, son groupe passe à la vitesse supérieure, surtout après son introduction en Bourse. Au logement social, le magnat ajoute des projets de résidences touristiques haut de gamme et d'immobilier de luxe. Moins d'un an après son arrivée sur la cote, le cours d'Addoha a été multiplié par six sous l'effet des signatures de multiples conventions avec l'Etat et des partenaires internationaux – ce qui suppose toute une batterie d'avantages fiscaux et fonciers. Le parcours boursier exceptionnel d'Addoha est néanmoins jonché de présomptions de manipulation de cours et de soupçons de délits d'initiés. Mais Sefrioui s'en moque : avec une fortune évaluée aujourd'hui à 25 milliards de dirhams, il est l'homme le plus riche du Maroc. Après Sa Majesté, naturellement. ■

AZIZ AKHANNOUCH
Le roi du pétrole

A la fin du règne de Hassan II, Aziz Akhannouch faisait déjà parler de lui en multipliant les initiatives, novatrices pour l'époque : introduction en Bourse des filiales du groupe pétrolier hérité de son père, relooking des stations-service Afriquia, participation dans Méditélécom, prise de contrôle du groupe de presse Caractères... Mais c'est avec l'apparition du concept de "champions nationaux" qu'Akhannouch a véritablement entamé sa mue. Sa proximité avec le premier cercle de Mohammed VI (particulièrement Fouad Ali El Himma) a fait de lui l'élu du secteur des hydrocarbures. Et c'est grâce au généreux concours d'Attijariwafa, la banque de l'ONA, qu'il a pu avaler ses concurrents Somepi et Tissir gaz (alors qu'il était déjà criblé de dettes). Depuis, il contrôle 30% du marché marocain du carburant et 50% du marché du gaz, et "pèse" 10 milliards de dirhams. Mais Akhannouch s'intéresse désormais plus à la politique qu'aux comptes de son holding. Président de la région du Souss, il est aussi ministre de l'Agriculture depuis 2007. En attendant mieux... ■

MILOUD CHAABI
Le milliardaire du peuple

Honni sous Hassan II, Miloud Chaabi s'est réconcilié avec le Palais depuis l'arrivée de Mohammed VI. En 2005, le roi l'a même décoré ! Sauf que l'homme qui a commencé berger avant de devenir la plus fabuleuse success story du Maroc indépendant (on estime sa fortune à 10 milliards de dirhams)... est un têtu. En 2006, il fait une sortie médiatique tonitruante sur la prédation économique de la monarchie. Et quelques mois plus tard, il attaque publiquement son concurrent dans l'immobilier, Anas Sefrioui, au sujet des aides publiques dont il bénéficie. "L'haj Miloud" est comme ça... Fort en gueule, avec un flair pour les affaires qui confine au génie. Présent dans l'industrie lourde, la pétrochimie, les BTP, le tourisme et la grande distribution, son groupe Ynna Holding est un poids lourd des affaires. Fâché par un petit coup de Jarnac des hautes sphères (il a été cité dans une peu crédible affaire de corruption impliquant l'ancien PDG d'Attijariwafa), il a annoncé dernièrement qu'il se retirait des affaires et cessait d'investir. Evidemment, personne ne l'a cru. ■

OTHMAN BENJELLOUN
Le lord de la finance

Dans la décennie 1990, Othman Benjelloun, banquier, assureur et gros actionnaire de Méditélécom, était la nouvelle étoile du Makhzen économique. Au point qu'il s'était cru autorisé, alors que Hassan II était mourant, à lui disputer sa suprématie dans les affaires en tentant de lui ravir le contrôle de la SNI, puis de l'ONA. Mal lui en a pris. Le milliardaire fassi (sa fortune est estimée à 20 milliards de dirhams) a mis de longues années à se remettre de sa cuisante défaite boursière, doublée d'une disgrâce très énervée du Palais. En 2003/2004, il a même dû batailler très dur pour conserver sa propre banque, la BMCE, cible de visées hostiles du conglomérat royal. Mais depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. A 77 ans, "Sir Othman", qu'on surnomme ainsi pour ses manières extrêmement policées de lord britannique, a repris des couleurs. Et son groupe, du poil de la bête. Bien campé sur ses métiers de base (banque et assurance), il lorgne désormais les médias. Même s'il a raté de peu l'attribution d'une licence de télé privée, il couve AT Com, la méga-boîte de prod' qu'il s'est payée en 2008. A tout hasard... ■

4 avril 2008 — **Le titre Addoha** atteint un pic historique, à 8 fois son prix d'introduction ! Jamais une société n'avait cristallisé autant de présomptions de délits d'initiés. Les autorités boursières ne réagissent pas.

11 avril 2008 — **Saad Bendidi** est éjecté sans sommation. On reproche publiquement à l'ex-PDG de l'ONA d'avoir laissé glisser Wana dans un gouffre financier, par "négligence".

18 avril 2008 — Devenu ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch présente au roi le **"Plan Maroc vert"**, vision stratégique pour le secteur agricole – qui sera très critiqué par El Himma.

15-17 septembre 2008 — Après 4 ans de folie spéculative, la **Bourse** de Casablanca vit les pires séances de son histoire. 50 milliards de dirhams se sont évaporés en deux jours.

A eux trois, ils réalisent 13,5% du PIB et captent les trois quarts des

LES SECTEURS DE

TÉLÉCOMS LA RÉVOLUTION

Rendons à Hassan II ce qui appartient à Hassan II. Si aujourd'hui, 3 Marocains sur 4 ont un téléphone portable, si l'ADSL, le Wifi ou le modem 3G sont devenus des outils courants, c'est grâce à un processus lancé en 1996. Cette année-là, le défunt roi et son gouvernement (100% technocrate – à l'époque, on ne faisait pas de chichis) adoptent une loi réformant le secteur des télécoms. Premier acte : la transformation du bon vieil Office national des postes et télécommunications (ONPT) en deux entités distinctes : Ittissalat Al-Maghrib (Maroc Telecom) et Barid Al-Maghrib (la poste). Deuxième acte : le lancement d'un appel d'offres international pour l'octroi d'une seconde licence GSM. Le processus, d'une transparence exemplaire, érige le Maroc en modèle régional de libéralisation des télécoms. Mais Hassan II n'a pas eu le temps de s'en réjouir : il rend l'âme quatre semaines après l'ouverture des plis. Dans l'enveloppe gagnante, le royaume découvre pour la première fois de son histoire un chèque à 9 chiffres libellé en dollars (1,1 milliard, payé par Méditélécom, un consortium d'investisseurs espagnols, portugais et marocains).

Mohammed VI saura capitaliser sur cet héritage : sous son règne, l'épopée des télécoms se poursuit, et même accélère. L'arrivée effective de la concurrence, impliquant une baisse des tarifs et une course à la technologie, démocratise l'accès à la téléphonie. **Téléboutiques et cybercafés poussent comme des champignons avant de se faire doubler par des technologies de plus en plus accessibles et de moins en moins coûteuses.** En parallèle, Maroc Telecom devient l'opérateur le plus rentable au monde (si !). Le groupe français Vivendi qui s'en est payé 51% pour 36 milliards de dirhams, a déjà récupéré la moitié de son investissement en dividendes. La rentabilité du secteur envoûte même les gestionnaires de la fortune royale. En février 2007, le groupe SNI - ONA y fait son entrée en lançant Wana. Sans grand succès à ce jour. Mais dans ce domaine, tout change très vite... ■

ALLO ? ICI LE MAROC...

Nombre de lignes de téléphone mobile (en millions)

Source : Maroc Telecom/ Agence nationale de réglementation des télécommunications

DR

IMMOBILIER

Tout est parti du logement social. Précisément, de ce fameux article 19 de la Loi de Finances de 1999, qui offre un cadeau fiscal aux promoteurs immobiliers s'engageant à construire 2500 logements sociaux sur cinq ans. Depuis, une centaine de conventions ont été signées entre l'Etat et les promoteurs. A la clé : 50 milliards de dirhams d'investissement et la construc-

QUAND LE BÂTIMENT VA...

Evolution des encours des crédits immobiliers (en milliards de dirhams)

Source : Ministère de l'Habitat

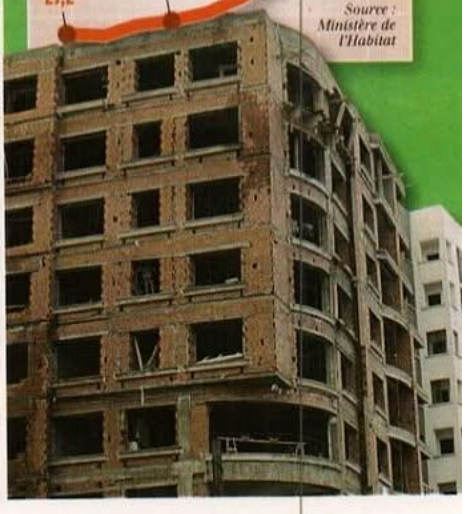

AIC PRESS

Septembre 2008

Le gouvernement annonce la création d'une **"commission de lutte contre les rentes et les privilèges"**. A aujourd'hui, on n'en a plus entendu parler.

7 janvier 2009

Le **Conseil de la concurrence**, redynamisé après la nomination par le roi d'un nouveau président, tient sa première session ordinaire. Une loi est en chantier.

investissements étrangers au Maroc.

LA DÉCENNIE

LE BOOM

tion de près de 250 000 logements sociaux. Ce système a permis l'émergence de grands groupes immobiliers nationaux de la trempe d'Addoha. Encouragés par ce processus, les pouvoirs publics font mieux : ils mettent à la disposition des investisseurs des milliers d'hectares appartenant aux domaines de l'Etat pour construire des villes satellites aux alentours des grandes agglomérations (Tamansourt à Marrakech, Tamesna à Rabat, Tagadirt à Agadir, Lakhyayta à Casablanca...). Et dans le lot, on joue la "péréquation" : un chouia social, et pas mal de luxe. Car **avec un crédit plus facile d'accès, des taux d'intérêt en baisse tendancielle, et l'accroissement du niveau de vie et des salaires, même le logement de standing cartonne.** La raréfaction du foncier dans les villes et la croissance phénoménale de la demande boostent le prix du mètre carré jusqu'à l'indécence. En 10 ans, il a souvent été... décuplé. Le boom concerne aussi l'immobilier de luxe, tiré par les grands projets touristiques combinant offres hôtelière et résidentielle. Enfin, la croissance exceptionnelle du secteur attire des franchises d'intermédiation de renommée internationale (Century 21, Laforêt...) et permet l'apparition de nouvelles pratiques comme la gestion locative. Mais le tableau n'est pas totalement rose. Même en pleine croissance, l'habitat n'arrive toujours pas à combler la demande nationale. Sur ces 10 ans, le déficit en logements, déjà constaté sous Hassan II, n'a baissé que de 200 000 unités pour frôler aujourd'hui le million. Du coup, les constructions anarchiques continuent de proliférer et le programme "Villes sans bidonvilles", lancé en 2004 par Mohammed VI, tarde à donner ses fruits... ■

TOURISME LE RÊVE

Confiné, sous Hassan II, au couscous et aux remparts des villes impériales, l'attrait touristique du Maroc s'est révélé sous Mohammed VI. Le point de rupture est son discours de janvier 2001 : une "vision" royale (le première d'une longue série) engage le royaume dans une nouvelle politique touristique, aux contours et aux objectifs bien définis. Désormais, on raisonne "produit" et on cadre l'offre avec le lancement du très ambitieux Plan Azur. La formule consiste à mettre le domaine maritime et le foncier public à disposition des investisseurs internationaux, pour créer des stations balnéaires grandioses. Et la mayonnaise prend. Car, même si le fameux Plan connaît quelques couacs (désistement d'investisseurs éreintés par la crise, retards de livraison...), une dynamique est irrémédiablement enclenchée. Les plus grandes enseignes mondiales se disputent le royaume (Accor, pour ne citer qu'elle, a ouvert une dizaine d'hôtels en 10 ans), les projets gigantesques s'enchaînent et le secteur devient le principal destinataire des investissements directs étrangers (50% entre 2003 et 2007).

Très agressif commercialement, le Maroc en profite pour libéraliser son ciel en 2004. Entre 2006 et 2007, le royaume a même réalisé le plus fort taux de croissance au monde du trafic passager international (+ 17%) ! **Entre 2002 et 2007, on est passé de 22 à 68 compagnies aériennes desservant le Maroc. Des lignes ouvrent quasiment tous les mois pour relier les grandes villes du pays aux capitales européennes, avec des prix de plus en plus abordables.** Résultat : 7,8 millions de touristes ont visité le Maroc en 2008, soit deux fois plus qu'en 2000. Côté recettes, le tourisme est (avec les transferts des émigrés) une des principales sources de devises du royaume. En 2007, on a atteint le chiffre record de 50 milliards d'euros. Mais depuis fin 2008, le tourisme marocain ressent durement les effets de la crise mondiale. Et en tire une leçon majeure : il n'est jamais bon de trop miser sur un secteur dont la clientèle vous échappe... ■

6 MILLIONS, 7 MILLIONS, 8 MILLIONS... (OUF, QUE C'EST DUR !)

Arrivées de touristes au Maroc (en millions, MRE* compris)

Marocains résidant à l'étranger
Source : Ministère du Tourisme

Mai 2009

Après 9 ans de collaboration et 2 ans de conflit, la **Royal Air Maroc** divorce officiellement d'Air Sénégal. Et y laisse 381 millions de dirhams de perte sèche.

19 juin 2009

Ouverture officielle de la **station Saïdia**, première réalisation concrète du Plan Azur. Les autres sont en route, mais souffrent de retards de livraison.